

Communauté de communes
PÉRIGORD-LIMOUSINDépartement de la
DORDOGNEArrondissement de
NONTRON

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 13 février 2019

2019-1-15

Lieu de réunion du Conseil :
St Romain St Clément

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
01 février 2019

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 27
Pouvoirs : 10

Président : Bernard VAURIAC**Etaient présent(e)s**

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Lucienne LAUMOND, Céline DEQUANT,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoît MOUTON, Pascal MAZEAUD, Michel AUGÉIX, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Raphaël CHIPEAUX, Marc PASCUAL,

Absents et excusés : Christiane DESPAGES, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Philippe FRANCOIS, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Alain GARNAUD,

Pouvoirs : Béatrice HAGEMAN (pouvoir à Francis MARCHEIX), Bernadette LAGARDE (pouvoir à Raphaël CHIPEAUX), Nathalie GRANERI (pouvoir à Patrick FLEURAT-LESSARD), Nicola ROBERTS (pouvoir à Céline BAUDESSON), Philippe FRANCOIS (pouvoir à Annick MAURUSSANE), Jean-Marc BUISSON (pouvoir à Michel AUGÉIX), Gilbert CHABAUD (pouvoir à Bernard VAURIAC), Pierre-Yves COUTURIER (pouvoir à Pascal MAZEAUD), Michel REBIERE (pouvoir à Céline DEQUANT), Alain GARNAUD (pouvoir à Michèle FAURE)

M. Philippe LACHAUD est désigné secrétaire de séance

OPAH : plan de financement et sollicitation des financeurs

Lien de ce projet avec le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2018 - 2020 de la CDC Périgord-Limousin, validé par ses élus communautaires en Janvier 2018

Ce projet figure au sein de ce Plan Pluri Annuel d'Investissements, dans la catégorie « Projets à engager ».

Pour mémoire, lors de son élaboration, le choix a été fait par les deux communautés de communes d'externaliser le suivi – animation de cette opération d'amélioration de l'habitat et donc de ne pas recruter en interne.

De façon classique pour ce type d'opérations, les deux financeurs à solliciter financièrement pour leur aide sont :

- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Le Conseil Départemental 24

Compte tenu du coût financier désormais connu de l'offre de SOLIHA DORDOGNE PERIGORD, le plan de financement qui en découle est le suivant :

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC



Plan de financement prévisionnel OPAH : Suivi – Animation - Années 2019, 2020 et 2021

Nature des dépenses	Montant HT*	Mode de financement	Montants sollicités *
Frais de suivi – animation (année 2019)	142 522.94 €	Agence Nationale de l'Habitat	288 659.09 €
Frais de suivi – animation (année 2020)	130 422.94 €	Conseil Départemental 24	34 035.96 €
Frais de suivi – animation (année 2021)	130 422.94 €	Part Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord (46 dossiers/an)	73 485.01 €
		Part Communauté de communes Périgord-Limousin (55 dossiers/an)	87 862.52 €
Total € HT Frais de suivi animation (2019, 2020 et 2021)	403 368.82 €		
TVA 20%	80 673.76 €		
TOTAL TTC	484 042.58 €	TOTAL TTC	484 042.58 €

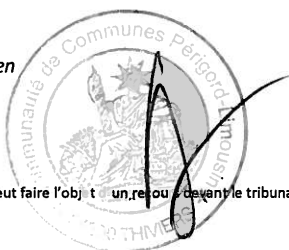
* Eléments importants à considérer : Il est utile de souligner que les dépenses et recettes présentées ci-dessus sont estimées dans l'hypothèse où SOLIHA DORDOGNE PERIGORD venait à remplir 100% des objectifs fixés de 2019 à 2021 en matière de dossiers traités. Un coût de suivi – animation (en dépenses) et des subventions moindres (en recettes) seront attendus dans le cas inverse.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE le plan de financement prévisionnel de cette OPAH pour les années 2019 à 2021 tant en dépenses qu'en recettes**
- **AUTORISE son président à signer tout document relatif au financement de cette OPAH vis-à-vis des financeurs concernés**
- **AUTORISE l'engagement de l'ensemble de cette opération pour les trois prochaines années, conformément au marché public conclu avec le candidat SOLIHA DORDOGNE PERIGORD**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers, le 15 février 2019
Le Président,

Bernard VAURIAC

